



BUGEYSUD



Déploiement des CSE TRIMAX

Mardi 19 décembre 2017 – Belmont



BUGEYSUD TRIMAX

ADRIEN MÉNAGÈRES | TDH | DÉCHETTERIES

Rappel des conclusions Acti-public

- ❑ L'équilibre du budget annexe et la réalisation du PPI peuvent être réalisés en respectant 3 conditions
 - Augmenter fortement le niveau d'endettement (+ 2 000 k€)
 - Limiter le volume d'investissements une fois le PPI réalisé
 - Réduire le déficit de fonctionnement en limitant les dotations aux amortissements
- ❑ Dans ces conditions, le taux de TEOM pourrait rester stable jusqu'en 2022
- ❑ Sans modifier l'amortissement étendu, la hausse de la TEOM devrait être votée dès 2020
- ❑ Pour éviter une hausse de la TEOM, la CCBS pourra également
 - Réduire encore le déficit de fonctionnement si des sources d'économies sont identifiées
 - Concurrence accrue sur les marchés de prestations de service
 - Optimiser les recettes de redevance spéciale
 - A défaut, financer le PPI par des emprunts plus importants (au-delà de 2 000 k€)

Point avancement sur le déploiement des CSE et suites

- Secteur 1,2,3'et 6: en collecte
- Secteur 7 : Culoz Travaux en cours, collecte en Janvier 2018
- Secteur 3'' : pose prévue en février 2018
- Implantation Secteur 8 Belley : en cours
- Implantation secteurs 5 et 4 : Février 2018
- Pose secteur 5 : Juin 2018
- Pose secteur 4 : Septembre 2018
- Pose secteur 8 : Novembre 2018

Cartographie mise en place CSE TRIMAX sur le territoire de la CC Bugey Sud

